

17-2-49

Et une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du dit conseil le lundi sept février mil-neuf-cent-quarante-neuf et à laquelle session sont présents : Monsieur Joseph Paradis maire et messieurs les conseillers Biphurin Rousseau Lucie Clot et Adrien Cédilatte formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire.

Proposé par le conseiller Adrien Cédilatte. Secondé par le conseiller Biphurin Rousseau. Que les comptes du 2 novembre 1948 soient adoptés et signés.

Adopté.
Proposé par le conseiller Biphurin Rousseau. Secondé par le conseiller Adrien Cédilatte. Que ce conseil amise Monsieur Adilard Brunet et Louis Bauthier de ne pas ouvrir le chemin Chapleau à la voiture d'été à moins d'avoir signé un engagement de le tenir ouvert jusqu'au 1er avril prochain. À défaut de quoi ils seront tenus responsables des dommages résultant de ce fait.

Adopté.
Proposé par le conseiller Lucie Clot. Secondé par le conseiller Adrien Cédilatte. Que ce conseil souscrive la somme de \$25.00 pour l'entretien du chemin d'Invid Lapelle - La Mairie.

Adopté.
Proposé par le conseiller Biphurin Rousseau. Secondé par le conseiller Lucie Clot. Que les comptes suivants soient acceptés et payés.

7-2-49

Rolland Kodard	Entretien de chemin monté Chaploux	\$ 10.75
François Lalonde	" " "	\$ 20.00
Arthur Lalonde	Ent. Montée	5.00
Alexis Bélanger	" "	13.00

Adoptée

Proposé par le conseiller
Adrien Cédilotte. Secondé par le conseiller
Zéphirin Brousseau. Que ce conseil prie
instamment le Ministère de la Colonisa-
tion et l'Honorable D. Laquette député
de bien vouloir nous accorder les
octrois suivants pour la réparation
de nos chemins qui sont en très
mauvais états:

Montée Chaploux et rang H	\$ 1,000.00
Montée Renaud et " I	\$ 500.00
Montée Meljouis et rang E	\$ 500.00
Chemin du Lac LaSalle	\$ 1,000.00
Cote Est	
Chemin d'ouverture entre le lot 34 et le lot No 2 rang A Canton LaSalle	
demandé d'ouvrir le plus-tôt possible	
Rang A Canton Joly	\$ 1,000.00
Montée Brassard	\$ 1,000.00

Adoptée

Proposé par le conseiller
Lucien Colot. Secondé par le conseiller
Adrien Cédilotte. Que ce conseil prie
instamment la Régie Provinciale de
l'électricité de se rendre à la demande
des résidents du rang A Canton Joly:
Pour obtenir les services de l'électricité
le plus-tôt possible.

Adoptée

Proposé par le conseiller
Adrien Cédilotte. Secondé par le
conseiller Zéphirin Brousseau. Que ce

7-2-49 conseil prie instamment le ^{Min} ~~Min~~ ^{istère} des Terres et Forêts de bien vouloir repusé le renouvellement des bails par la Succession J. B. White, ou qui que ce soit à l'expiration du bail actuel pour le territoire comprenant le lac Cache et les environs:

Adopté

Proposé par le conseiller Adrien Cédilotte; Secondé par le conseiller Hippurin Rousseau. Que ce conseil prie instamment le ^{Min} ~~Min~~ ^{istère} des Terres et Forêts: de bien vouloir accorder la location des territoires autour du Lac Cache à toute personne raisonnable qui en fait la demande pour fins touristique.

Adopté

Proposé par le conseiller Adrien Cédilotte. Secondé par le conseiller Hippurin Rousseau. Que M. Maurice Robitaille soit nommé inspecteur de voirie pour le rang A en remplacement de M. Thibault Robitaille.

Adopté

Proposé par le conseiller Lucie Côté. Secondé par le conseiller Adrien Cédilotte. Que la séance soit levée.

Adopté

Geo Godard
Secrétaire-Trésorier

J. J. Paradis
Paradisaire

1
 Vous soussigné ayant été nommé aux
 charges municipales suivantes; jure sur
 les Saints Evangiles de remplir bien et fidèle-
 ment les devoirs de cette charge, et ce
 au meilleur de mon jugement et de ma
 capacité: Ainsi Dieu Me soit en aide.

Pris serment devant moi à Labelle ce huitième
 jour de avril 1949.

Ces Rodard
 Secrétaire

Sirai Brasseur
 Inspecteur de Voirie; Monté Chapeau

Ces Rodard
 Sec. Trés Inspecteur de Voirie Montée Prison

4-4-49

A une session générale du conseil Municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi quatre avril mil-neuf-cent-quarante-neuf. Et à laquelle session sont présents; monsieur Joseph Paradis, maire et messieurs les conseillers; Jos Boivin, Gaston Baudart, Géphirin Brousseau, Adrien Cédilotte, Pierre Blot et Napoléon Francoeur formant le corps complet de ce conseil, sous la présidence de monsieur Joseph Paradis, maire.

Il est proposé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Secondé par le conseiller Géphirin Brousseau
 Que les minutes de l'assemblée du sept février mil-neuf-cent-quarante-neuf soient adoptées et signées.

Adoptée.

Le conseiller Joseph Boivin donne avis de motion de la présentation d'un règlement imposant une taxe de \$2.⁰⁰ par année sur tout bicyclette ou bicyclette dans cette municipalité.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Pierre Blot
 Que les personnes suivantes, soient nommées aux charges suivantes:

Estimateurs: Josephat Luyon
 Eugène Cédilotte
 Duquette Luyon.

Inspecteurs de voirie Rang A. Maurice Raboué
 " " " " B. Abondus Davies
 " " " " D-E-F. Edouard Léonard
 " " " Monté Chapeau
 et rang G et H. - Sinai Brousseau
 " " " " Monté Brousseau - Damien Davies
 " " " " Guisnon et rang H et G. René Jabinville
 " " " " Renaud et rang F. Coûte Lalond

4-4-49 Inspecteurs de Voie: Monte Lignon et Odeur: Philippe Lignon
 " " " " Rang A. de Bellefleur, Minime, Nestor Martel
 " " " " H et I, René Blot

Inspecteurs, égaires: Raoul Francoeur
 " " " " Henri Blot
 " " " " Wilfrid Davies
 " " " " Damien Brimon
 " " " " Jean Godard

Gardiens Enclaves Publiques: Emile Rabouat
 " " " " Eugène David
 " " " " Adonias Séville
 " " " " Georges Fortin
 " " " " Emile Godard
 " " " " Arthur Francoeur (fils)

Proposé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Secondé par le conseiller Joseph Boivin
 Et résolu unanimement que sous
 l'autorité de la loi du temps réglementaire
 (S. R. 2, 1941, ch. 2) à partir du dimanche
 le 24 avril 1949 à minuit et une minute,
 le temps réglementaire dans les limites
 de cette municipalité soit de quatre
 heures en retard avec l'observatoire de
 Greenwich, et ce jusqu'au dimanche
 25 septembre 1949 à minuit et une minute,
 alors que le temps réglementaire sera de
 cinq heures en retard avec l'observatoire de
 Greenwich.

Et que copie de la présente résolution soit
 transmise au Ministre des Affaires
 Municipales pour son approbation.
 Adoptée.

Proposé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Secondé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Que demande soit faite au Ministre des
 Affaires Municipales pour annexer au.

H-4-49

Banton Joly le rang B. du canton d'Abelle qui normalement doit appartenir à notre municipalité n'ayant pas d'autres sorties possible ailleurs; et ce aussitôt possible.

adoptée

Proposé par le conseiller Joseph Boivin
 Secondé par le conseiller Pierre Blot.
 Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir nous accorder la permission de renouveler pour une période de douze mois, avec intérêts au taux de 4% l'an; un billé ^{\$500} dû par cette corporation à monsieur Ernest Plarie.

adoptée

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Jacques Francoeur
 Que le rapport de vérification des livres et comptes de cette corporation pour l'année mil-neuf-cent-quarante-huit soit accepté et qu'une somme de \$40.⁰⁰ soit payée à monsieur Martin pour ce travail.
 Et que monsieur J. Denis Martin soit réemployé comme vérificateur des livres et compte de cette corporation pour l'année mil-neuf-cent-quarante-neuf aux mêmes conditions.

adoptée

Proposé par le conseiller Joseph Boivin
 Secondé par le conseiller Gaston Baudart
 Que le taux de la taxe foncière générale afin de rencontrer les dépenses générales prévues pour l'année 1949 soit fixé à deux sous dans la piastre et imposé sur tous les biens fonds imposables de cette municipalité suivant le rôle d'évaluation actuellement en force.

adoptée

Proposé par le conseiller Gaston Baudart
 Secondé par le conseiller Pierre Blot.

4-4-49 Que le secrétaire soit autorisé à faire faire la clôture de la montée Brison du côté droit durant le mois de mai.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Secondé par le conseiller Gaston Baudart
 Que messieurs Josephat Clément et
 Lourdault et Pabdis soient autorisés de
 faire chacun une calotte sur les lots
 24 et 25 du rang A. afin de faciliter
 l'égouttement du chemin.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Joseph Boivin
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Que les comptes suivants soient acceptés
 et payés :

Léopold Jabinville, peltage Montée Brison	5. ⁰⁰
Louis " " " "	10. ⁰⁰
René " " Frontière	6. ⁰⁰
Roland Godard " Montée Chaplain	12. ⁰⁰
René Clot " Frontières	31.25
Erariste St-Jean " "	2.50
Adelard Bélanger Faraux Montée Brison	32.00

Et que le compte 92.⁰⁰ pour calotte sur le lot numéro 35 rang H soit remis à la prochaine assemblée pour application.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Adrien Cédilotte
 Secondé par le conseiller Napoléon Francoeur
 Qu'il soit fait une calotte de plus grande
 dimension dans le chemin de front de monsieur
 Géphirin Brousseau et que la route soit réparée
 pour prévenir d'autres dommages à ce chemin.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Fernand Clot
 Secondé par le conseiller Gaston Baudart
 Que la séance soit levée.

Gaston Baudart
 maire

Adoptée.
 Adrien Cédilotte
 Secrétaire

11-5-49

Et une assemblée publique des électeurs
propriétaires du Canton Joly tenue à la salle
municipale du village de Labelle pour
procéder à la mise en nomination pour
la charge de Maire, en remplacement de
monieur Joseph Paradis, sortant de charge
et pour les charges de conseillers municipaux.
Au siège no. 1 en remplacement de M. Adrien Bedette
Au siège no. 2 " " " " do M. Napoléon Francoeur
Au siège no. 3 " " " " do M. Sébastien Brousson
tous trois sortants de charge.

Advenant l'heure de dix heures de l'avant
midi le ~~premier~~ jour de mai mil-neuf
cent-quarante-neuf; le président lit l'avis
donné par la présente élection et déclare
l'assemblée ouverte et réunit messieurs
les électeurs présents de proposer les personnes
qu'ils désirent choisir, comme Maire et
comme conseillers municipaux du Canton Joly.

Labelle 11 mai 1949.

Proposé par monsieur Adéard Brunet,
cultivateur, du Canton Joly.

Admis.
Secundé par monsieur Louis Jabinville,
cultivateur du Canton Joly.
Que monsieur Canton Poudart, soit mis en
nomination, comme Maire du Canton
Joly.

Signé: Louis Jabinville
Adéard Brunet.

Labelle 11 mai 1949.

Proposé par monsieur Adéard Brunet,
cultivateur du Canton Joly.
Secundé par monsieur Louis Jabinville
cultivateur du Canton Joly.

11-5-49

Admis

Que monsieur Josephat Luyon, cultivateur du Canton Joly, soit mis en nomination comme conseiller municipal du Canton Joly au siège no. 3.

Signé: Adélaïde Bunit - Louis Jubinville.
Labelle 11 mai 1949

Proposé par Monsieur Géphirin Brousseau
Secondé par monsieur Sinai Brousseau,
tous deux cultivateurs du Canton Joly.

Admis, Que monsieur Joseph Paradis soit mis en nomination comme Maire du Canton Joly.

Signé: Géphirin Brousseau
Sinai Brousseau.

Labelle 11 mai 1949.

Proposé par monsieur Lucien Ferreault
cultivateur du Canton Joly.
Secondé par monsieur Henri Ferreault,
cultivateur du Canton Joly.

Admis: Que monsieur Nestor Martel, cultivateur
du Canton Joly, soit mis en nomination
comme Maire, du Canton Joly.

Signé: Lucien Ferreault.
Henri Ferreault.

Labelle 11 mai 1949

Proposé par monsieur Lucien Ferreault,
cultivateur du Canton Joly.
Secondé par monsieur Henri Ferreault,
cultivateur du Canton Joly.

Admis Que monsieur Auguste Prudon, cultivateur du
Canton Joly soit mis en nomination comme
Conseiller Municipal au siège no. 1.

11-5-49

Signé: Lucien Terrecault
Henri Terrecault.

Labelle 11 mai 1949.

Proposé par monsieur Henri Terrecault
cultivateur du canton Joly.

Secondé par monsieur Lucien Terrecault
cultivateur du canton Joly.

Admis

Que monsieur Réal Séché, cultivateur
du canton Joly soit mis en nomination
comme conseiller municipal au siège no. 3.

Signé: Henri Terrecault.
Lucien Terrecault.

Labelle 11 mai 1949.

Proposé par monsieur Léonidas Desrosiers
cultivateur du canton Joly.

Secondé par monsieur Lucien Terrecault
cultivateur du canton Joly.

Admis

Que monsieur Henri Terrecault, cultivateur
du canton Joly, soit mis en nomination
comme conseiller municipal du canton
Joly au siège no. 2.

Signé: Léonidas Desrosiers
Lucien Terrecault.

Labelle 11 mai 1949.

Proposé par monsieur Siméon Brousseau
Cultivateur du canton Joly.

Secondé par monsieur Emile Godard
cultivateur du canton Joly.

Admis

Que monsieur Raphaël Brousseau, cultivateur
du canton Joly soit mis en nomination
comme conseiller au siège no. 3.

Signé: Emile Godard - Siméon Brousseau

11-5-49

Labellé 11 mai 1949

Proposé par monsieur Emile Godard,
cultivateur du Canton Joly. Sinai Proussseau.
Secondé par monsieur Eugène Ledilotte,
cultivateur du Canton Joly.

Admis Que monsieur Eugène Ledilotte, cultivateur
du Canton Joly soit mis en nomination
au siège no. 1. comme conseiller municipal.

Signé: Emile Godard
Sinai Proussseau.

Labellé 11 mai 1949

Proposé par monsieur Gaston Baudart,
Département des Forêts et Arbres du Canton Joly.
Secondé par monsieur Louis Jabinville
cultivateur du Canton Joly.

Admis Que monsieur Napoléon Francoeur, cultivateur
du Canton Joly soit mis en nomination
comme conseiller municipal, au siège
no. 2.

Signé: Gaston Baudart
Louis Jabinville

Labellé 11 mai 1949.

Proposé par monsieur Sinai Proussseau
cultivateur du Canton Joly.
Secondé par monsieur Emile Godard
cultivateur du Canton Joly.

Admis Que monsieur Edouard Léonard, culti-
vateur du Canton Joly soit mis en
nomination comme conseiller municipal
au siège no. 2.

Signé: Sinai Proussseau
Emile Godard.

11-5-49

Advenant l'heure de midi le président déclare l'assemblée close.

Ont été mis en nomination comme maire du Canton Joly, messieurs: Gaston Poudant, Hector Martel et Joseph Parada.

Comme conseillers municipaux, au siège no 3 Messieurs: Félix Brousseau, Paul Bédick et Josephat Lauson.

Au siège no 2. Messieurs: Napoléon Francoeur, Henri Terreault et Edouard Léonard.

Au siège no 1. Messieurs Auguste Prouson et Edgine Bédilotte, tous cultivateurs du Canton Joly.

Comme il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire dans dites charges de maire et de conseillers municipaux, j'ordonne que la votation se fasse le dimanche seize mai mil-neuf-cent-quarante-neuf prochain; entre huit heures du matin et six heures du soir, à la salle municipale du Village de Labelle.

George Godard
Président d'élection

Advenant l'heure de huit heures du matin, lundi le 16 mai le président déclare la votation ouverte; et invite les électeurs à voter. Advenant l'heure de six heures du soir le président déclare l'avotation close: Cent-quatre-vingt-douze électeurs ont enregistré leurs droit de vote. Les candidats ont reçus respectivement les nombres de votes suivants:

11-5-49 M la mairie:

Gaston Baudart 71 - Joseph Pradier 62 Victor Moutel 57.

Comme conseillers municipaux: Siège no. 1.
Eugène Bédilotte 121 Auguste Brisson 63

Siège no. 2.
Henri Fercault 81 - Napoléon François 55
Edouard Léonard 51.

Siège no. 3.
Réal Béhic 99 Jephuin Brousseau 84.
Monsieur Josephat Auger qui avait été
proposé comme candidat à ce siège avait
donné sa démission immédiatement après
la nomination:

Par le vote ainsi donné, je proclame élu
comme maire du Canton Joly, monsieur
Gaston Baudart; et comme conseillers
Municipaux, au siège no. 1, monsieur
Eugène Bédilotte, au siège no. 2, monsieur
Henri Fercault et au siège no. 3, monsieur
Réal Béhic.

Georges Rodard
Président d'élection

23-5-49

Je soussigné Gaston Baudart, ayant
été élu maire du Canton Joly jure sur
les Saintes Évangiles que je remplirai
bien et fidèlement les devoirs de cette
charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide.
Pris serment devant moi à 9 heures ce
vingt-troisième jour de mai mil-neuf-cent-quarante-neuf.
Georges Rodard
Gaston Baudart

7-6-49

Je soussigné Henri Tercault et Eugène Bédilotte ~~spécialement~~ Bédilotte ayant été élus conseillers municipaux du Canton Joly jurons sur les saints-Évangiles de remplir bien et fidèlement les devoirs de cette charge, et ce au meilleur de notre jugement et de notre capacité.
Ainsi que Dieu nous soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle.
Ce sixième jour de juin mil-neuf-cent-quarante-neuf.

Prochodard	Eugène Bédilotte
Sec. Trés	Henri Tercault
	P. J. Bédilotte

7-6-49

À une session spéciale du Conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le mardi sept juin mil-neuf-cent-quarante-neuf.
Conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents: Monsieur Gaston Landart, maire et messieurs les conseillers Pierre Blot, Eugène Bédilotte et Henri Tercault et Réal Bédilotte; formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaston Landart, maire; pour nommer un conseiller municipal au siège de Monsieur Gaston Landart; après avis donné à tous les membres du Conseil.
Il est proposé par le conseiller Henri Tercault
Secondé par le conseiller Eugène Bédilotte
Que Monsieur Roland Godard soit nommé
Conseiller municipal au siège de Monsieur

7-6-49 Gaston Baudart, siège no. 6.

Adoptée

Proposé par le conseiller Pierre Blot
 Secondé par le conseiller Eugène Bédilotte
 Que la séance soit levée.

Cochard
 Le 7/5

Adoptée
 Gaston Baudart Maire

7-6-49

À une session générale du conseil municipal du blanton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, du dit conseil le mardi sept juin mil-neuf-cent-quarante-neuf conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements, et à laquelle session sont présents: messieurs Gaston Baudart, maire et messieurs les conseillers: Réal Bélisle, Eugène Bédilotte, Pierre Blot et Henri Ferrault, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Ferrault
 Secondé par le conseiller Réal Bélisle
 Que les minutes de l'assemblée du quatre avril, mil-neuf-cent-quarante-neuf soient adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Eugène Bédilotte
 Secondé par le conseiller Réal Bélisle
 Que monsieur Armand Paiement soit nommé estimateur, en remplacement de monsieur Eugène Bédilotte.

Adoptée.

7-6-49

Proposé par le conseiller Henri Terrault
 Secondé par le conseiller Paul Pelissé
 Que monsieur Napoléon Francoeur, soit
 nommé inspecteur de voirie pour le
 rang 1 Trinkerre et le rang A, Canton Sabellé,
 en remplacement de monsieur Nestor
 Martel.

Adoptée

Proposé par le conseiller Paul Pelissé
 Secondé par le conseiller Henri Terrault
 Que monsieur Maurice Brisson soit
 nommé inspecteur de voirie pour la
 route Brassard et une partie du rang
 G. en remplacement de monsieur
 Damien Savies.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Paul Pelissé
 Secondé par le conseiller Henri Terrault
 Que la demande faite par des cultivateurs
 dans le but d'obtenir un octroi pour
 le creusage du Cour d'eau Sagadin
 du Ministère de l'Agriculture de Québec
 soit approuvée et recommandée par le
 Conseil pour une subvention.

Adoptée

Proposé par le conseiller Eugène Cédilote
 Secondé par le conseiller Pierre Clot
 Que les comptes suivants soient acceptés
 et payés:

Philippe Lauzon	bloture, montée Océan	8.60
Joseph Lauzon	" " "	3.00
Adelard Bélanger	" " Lauzon	9.70
Joseph Saindon	" " Brisson	15.42
Marcel Fugère	Ent. chemin lots 27-28, rang	14.80
Jean-Claude "	" " " "	9.50
Paul E. Francoeur	Frontière Veinot	17.70
" " "	" " Ponteln	1.40
" " "	" " Hesserhigh	6.50
" " "	" " Rodoman	3.30

7-6-49	Paul E. Francoeur	Ent. Frontier	Tombelthou	3 60
"	"	"	"	Club du Lac 26 35
	Joseph A. Brousseau	Tramway	Chemin Chapleau	27 00
	Germain Godard	"	"	25 00
	Roland Laurin			24 50
	Joseph Brousseau			26 50
	Gerard Laurin			24 50
	Félicien Brousseau			17 00
	Enai Brousseau			27 00
	Eudore Fiola			20 00
	Antoine Durocher			11 00
	Georges Licaire			24 50
	Fernand Laporte	avec camion	4 jours	100 00
	Adelard Pelanger	Calotte et	bloture monte	62 80
	Corporation du Lac-Labelle	tape 1949	# 208	33
	Imprimerie des Formules	Municipales	Yapottine	8 15
	Paul E. Francoeur	Ent. chemin	St. Joseph	5 00
	Damien Davies	Ent. monte	Brasard	26 93
	"	"	Frontieres	41 78

Et que le compte "11 01" pour passage ne soit pas payé parce que c'était des travaux inutile.

Adopté

Propose par le conseiller Henri Terraault
 Secondé par le conseiller Paul Pelisle
 Que ce conseil renouvelle les demandes
 déjà faite en mars dernier pour la
 réparation de nos chemins par le Ministère
 de La Colonisation et de Bien vouloir
 ajouter le chemin entre les lots 25 et 29
 du rang H Canton Joly #500.00 et le
 chemin sur les lots 30 @ 35 rang G.
 pour 500.00 de même que l'ouverture
 du chemin entre le Lac Labelle et le
 Lac Cameron à l'entée: ce conseil prie
 l'Honorable Docteur Gagnette de bien vouloir
 nous obtenir les octrois le plus généraux possible
 et le plus tôt possible.

Adopté

7-6-49

Proposé par le conseiller Paul Bélisle
 Secondé par le conseiller Henri Tremblay
 Que le compte de monsieur Philippe Gagnon
 inspecteur de voirie pour la clôture de la
 montée Urban soit accepté à condition que
 ce dernier s'engage à déplacer à ses frais
 cette clôture, si plus tard demande est faite
 de la déplacer par le propriétaire du lot
 no 24, rue H.

Adoptée -

Proposé par le conseiller Eugène Gédillette
 Secondé par le conseiller Paul Bélisle
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

Ces Godard Gaston Baudouin Maire
 Sec. Trés.

Je soussigné Rolland Godard, ayant
 été nommé conseiller municipal du
 Canton Joly, jure sur les saints Évangiles
 que je remplirai bien et fidèlement les
 devoirs de cette charge; et ce au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle ce
 quatrième jour de juillet mil-neuf-cent
 quarante-neuf.

Ces Godard Rolland Godard
 Sec. Trés.

4-7-49

A une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du dit conseil le lundi quatorze juillet mil neuf-cent-quarante-neuf et à laquelle session sont présents: Monsieur Gaston Baudart, maire et messieurs les conseillers: Real Belisle, Pierre Clot, et Rolland Godard formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Real Belisle.
 Secondé par le conseiller Pierre Clot.
 Que les minutes des assemblées générales et spéciales du sept juin mil neuf-cent-quarante-neuf soient adoptées et signées.

Adoptée

Proposé par le conseiller Pierre Clot
 Secondé par le conseiller Rolland Godard.
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

Adelard Brunet, Entretien Montée Milpines #10 ⁰⁰	10.00
Joseph Adouai Paradis " " "	3.00
Léonidas Desgroseillers, Gédage, Lehabell.	16.25
Nestor Martel " " "	3.25
Jean-Real-Mantel Voyage au Gédage	5.00
René Clot Entretien de frontières Gédage	22.10

Adoptée

Proposé par le conseiller Pierre Clot
 Secondé par le conseiller Real Belisle
 Que ce Conseil recommande les personnes suivantes comme conducteurs de travaux de chemin suivant les octrois accordés par le Ministère de la Colonisation:
 Rang A. Canton Joly # 600. Eugene Bedilotte
 Rang B. " Montée Massart # 500. Real Belisle
 Chemin Chapleau # 300. Rolland Godard

4-7-49

Proposé par le conseiller Edouard Léonard
 Chemin du Lac Labelle, Canton Labelle
 #3000⁰⁰ Léonidas Desgroseilles.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Réal Bélisle
 Secondé par le conseiller Pierre Blot
 Que ce conseil demande à l'Honorable
 Docteur Paquette de bien vouloir nous
 obtenir du Ministère de la Colonisation
 un octroi, d'au moins \$1000⁰⁰ en
 plus des octrois déjà accordés et ce
 pour la réparation du chemin sur les
 lots 19 à 29 rang H Canton Joly qui est
 en très mauvais état.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Réal Bélisle
 Secondé par le conseiller Rolland Godard
 Que ce conseil accorde la préférence
 à monsieur Aimé Laporte de Labelle
 pour les travaux de Bull. Douzer
 au Lac Labelle à condition que cette
 machine soit conduite par un chauffeur
 d'expérience et qu'il soit rendu sur les
 lieux cette semaine; à défaut de
 quoi il nous faudra en engager un
 d'ailleurs.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Réal Bélisle
 Secondé par le conseiller Pierre Blot
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

Gaston Boudard Maire
 Geo Godard Sec. Tr.

1-8-49

Ce une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du dit conseil le lundi premier Aout mil neuf-cent-quarante-neuf conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présent: Monsieur Gaston Baudart Maire et Messieurs les conseillers: Louis Clot, Eugène Cédilatte, Holland Kodard, Henri Terreaux et ~~Jack Lavoie~~, Léal Delisle formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Eugène Cédilatte secondé par le conseiller Holland Kodard que les minutes de l'Assemblée du quatre juillet mil-neuf-cent-quarante-neuf soient adoptées et signées.

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Eugène Cédilatte secondé par le conseiller Henri Terreaux. Que Monsieur Louis Clot soit nommé pro-Maire de cette municipalité.

Adoptée

(C'est une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du conseil le lundi premier Aout.)

Il est proposé par le conseiller Henri Terreaux secondé par le conseiller Eugène Cédilatte que ce conseil demande à Monsieur Henri Fortin, Inspecteur de la Colonisation de bien vouloir se conformer à la résolution qui a été adoptée par le conseil de cette Municipalité à sa session générale tenue le 4 juillet dernier par laquelle Messieurs les conseillers

1-8-49 - a été recommandé par le conseil
comme conducteur des travaux de cha-
min de colonisation au Lac Labelle
et ce conseil demande que M. Maurice
Kastor Sandart qui conduit ces
travaux - actuellement soit remplacé
immédiatement par M. Léonidas Dégrasse
Adopté

Proposé par le conseiller Léal, Léal
Secondé par le conseiller Holland Godard
Que les propriétaires suivants soient
avisés de déposer leur tuyau de cadrette
à défaut de quoi il ne sera pas
posé de graviers dans leur chemin
Paul François, Napoléon François
Adopté

Proposé par le conseiller:
Henri Terrecault secondé par le conseiller
Léal Léal Que ce conseil ^{remette} demande
à l'honorable D. V. Laquette pour les qui-
reux retrais - qu'il nous a accordé
cette année pour la réparation de
nos chemins de colonisation et l'ou-
verture d'un nouveau chemin au
Lac Labelle.

Et ce conseil demande à
l'honorable Député de bien vouloir
nous obtenir si possible un ^{autre} -a-trai
de \$1,000.00 pour le gravillage du chemin
dont la forme a été faite l'an dernier
sur les lots 1 à 10 rang 1 Maurice et 17
à 29 rang 4 Joly.

Et que copie de la présente résolution
soit adressé à l'honorable Docteur Laquette
le priant de bien vouloir nous favoriser
de cet a-trai.

Adopté à l'unanimité

1-8-29

Proposé par le conseiller Léol Séguin
 secondé par le conseiller Henri Tremblay
 Que ce conseil prie instamment la
 Compagnie d'obtenir Prouver de bien
 vouloir terminer les travaux de construc-
 tion de la ligne de distribution de
 l'électricité dans le rang A Canton Joly
 sans délai afin de fournir les ser-
 vices de l'électricité aux cultivateurs
 résidents sur ce chemin qui ont fait
 faire le brochage de leur maisons de-
 puis long temps déjà et qui attendent
 toujours le courant et sont Messieurs
 Octave Lourdault, Arthur Lémieux
 Henri Col et Adrien Cédilotte situés
 entre les lots 19 et 25 du rang A Joly
 ces travaux ont été approuvés
 par la Compagnie et par la Régie
 Provinciale de l'Electricité depuis l'an
 dernier alors qu'ils ont été commen-
 cés et non terminés.

Adopté d'unanimité.

Proposé par le conseiller Eugène Cédilotte
 secondé par le conseiller Léol Séguin
 Que les comptes suivants soient
^{acceptés et payés.}
 Joseph Brunseau Clature Marbon 10.00

Adopté

Proposé par le conseiller: Henri Tremblay
 secondé par le conseiller: Eugène Cédilotte
 Que la séance soit levée.

Adopté

Gaston Boudart Maire
 Arsène Lacroix Sec. Trés.

3-10-49

A une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions des dit conseil le lundi trois octobre mil-neuf-cent-quarante-neuf et à laquelle session sont présents: monsieur Gaston Soudart, maire et messieurs les conseillers: Réal Pelisle, Eugène Cédilotte, Henri Terrecault et Roland Godard formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Réal Pelisle
 Secondé par le conseiller Henri Terrecault
 Que les minutes de l'assemblée du premier août mil-neuf-cent-quarante-neuf soient adoptées et signées.

adoptée.

Proposé par le conseiller Eugène Cédilotte
 Secondé par le conseiller Réal Pelisle
 Que ce conseil demande à La Régie Provinciale de l'électricité de bien vouloir intervenir auprès de la Compagnie Gatinson Power de St-Jovite afin d'ordonner à cette dernière la construction d'une ligne de distribution de l'électricité dans le rang A du Canton Joly, entre les lots no 19 & 25 ou il y a cinq cultivateurs qui demandent le service depuis plus de deux ans. Trois d'entre eux ont fait faire le brochage de leur maison depuis plus d'un an et n'ont pas encore réussi après bien des démarches à obtenir le courant.

D'après votre lettre datée du 11 décembre 1948, la Compagnie se proposait de fournir le courant aux 9 résidents de ce rang en 1949. Sur ce nombre, trois ont été électrifiés en février dernier et les autres ne l'ont pas encore été.

Le gérant de la Compagnie, monsieur Metivier.

2-10-49

de St-Jovite à qui ils se sont adressés et à qui les conseils municipaux du Village de Labelle et du Canton Joly se sont adressés par résolution il y a plus de deux mois leur a répondu qu'il n'avait pas le temps de construire cette ligne encore cette année.

Nous vous demandons donc de nous venir en aide afin que ces cultivateurs soient électrifiés cette année comme la Compagnie s'était engagée à le faire.

adoptée

Proposé par le conseiller Eugène Cédilotte
 Seconde par le conseiller Henri Terrasse
 Que ce conseil approuve la requête présentée par monsieur Germain Drouin, maire du Village pour l'établissement d'un bureau local d'une association touristiques dans le but de renseigner les touristes et d'aider et promouvoir cette industrie dans notre région.

adoptée.

Proposé par le conseiller Réal Bélisle
 Seconde par le conseiller Roland Godard
 Qu'une demande d'alévin soit faite en faveur des faits suivants:

Lac Beauport	10,000	rouge	distribué par	Réal Bélisle
Lac Baptiste	10,000	"	"	Eugène Cédilotte
Lac Labelle	20,000	grise	"	Gaston Baudouin
Lac Dauphinais	10,000	rouge	"	"
Lac Rond	10,000	"	"	Henri Terrasse
Lac Brousseau	10,000	"	"	Roland Godard

adoptée.

Proposé par le conseiller Réal Bélisle
 Seconde par le conseiller Eugène Cédilotte
 Que ce conseil demande la construction d'une école d'Agriculture à Jovite Laurier pour l'instruction des fils de cultivateurs de la région, tel que demandé par l'U. C. C. à son dernier congrès.

adoptée

3-10-49

Proposé par le conseiller Léol Bélisle
 Secondé par le conseiller Roland Godard.
 Que ce conseil avise monsieur Sinai
 Brousseau, Inspecteur de l'oisie de
 faire le défrichage de la montée Chaplain
 et de poser des gardes-fous au pont
 du Bois Noir sans délai.

Et que messieurs Maurice Brisson
 soit autorisé à changer de place, la
 calvette au pied de la montée Brassard
 et à donner une journée à deux hommes
 pour le défrichage du chemin des deux
 cotés, à partir du pont Dauphinais jusque
 chez lui; et que monsieur René Gullin
 soit autorisé à défricher à partir du
 pont Dauphinais jusque chez lui en
 donnant deux jours à deux hommes
 aux endroits les plus nécessaires.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Terrecault
 Secondé par le conseiller Eugène Bédilote
 Que le Conseil municipal, pour et au
 nom de la population du Canton Joly
 prie l'Honorable Sr. Saquette de bien
 vouloir accepter ses souhaits les plus
 sincères à l'occasion de son anniversaire
 de naissance qui sera célébré le
 6 octobre 1949 prochain.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Eugène Bédilote
 Secondé par le conseiller Henri Terrecault.
 Que les comptes suivants soient acceptés
 et payés:

Joseph Brousseau ent. montée Chaplain	5.60
Philippe Rayson clôture " Solon	10-
René Clot ent. Frontière Alf. Blanger	5-
" " " " montée	75
" " " " Frontière W. Madubé	3.-
Napoléon Traversé " " Club Auto	13.75

7-10-49
 Drapoléon Françoise East Front Municipalité 16.25
 René Jubinville " " 30.88
 Louis " " 59.50
 Adélis " " 8.25
 Emilien Blouette " " 16.75

adoptée.
 Proposé par le conseiller Paul Béthune
 Secondé par le conseiller Roland Godard
 Que la séance soit levée.

adoptée
 Gaston Baudart, Maire
 Georges Godard, Secrétaire-Trésorier

7-11-49

A une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions d'été, dite Conseil le lundi sept novembre mil-neuf-cent-quarante-neuf; et à laquelle session sont présents: Monsieur Gaston Baudart, maire et Messieurs les conseillers: Eugène Cédilotte, Roland Godard et Henri Ferreault, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il est proposé par le conseiller Roland Godard
 Secondé par le conseiller Henri Ferreault
 Que les minutes de l'assemblée du trois octobre-mil-neuf-cent-quarante-neuf soient adoptées et signées.

adoptée.
 Proposé par le conseiller Eugène Cédilotte
 Secondé par le conseiller Henri Ferreault
 Que ce conseil s'oppose fortement à ce que The Bell Telephone Company of Canada augmente le taux de ses services dans notre District parce que les tarifs actuels sont considérés exorbitants, pour le service

7-11-49

que nous avons sur nos lignes communales
rurales, servant à plusieurs abonnés, alors
qu'il nous est très difficile d'avoir notre tour
sur ces lignes, surtout durant l'été parce
qu'elles sont surchargées.

adoptée.

Proposé par le conseiller Eugène Cédilotte
Secondé par le conseiller Roland Godard
Que ce conseil avise monsieur Auguste
Lauzon de ne pas fermer le chemin sur
l'ancienne route, sur les lots numéros
2 et 3 rang B; à moins que les propriétaires
voisins, soit messieurs Abondius Davies
ou Wilfrid Davies acceptent la fermeture
de ce chemin comme chemin public

adoptée

Avis de motion est donné par le conseiller
Roland Godard de la présentation d'un
règlement ordonnant la fermeture comme
chemin public de l'ancienne route
située sur les bords de la rivière Rouge et
traversant le lot numéro 40 rang H
qui n'est plus d'aucune utilité après
la construction de la nouvelle route sur
ce lot.

adoptée

Proposé par le conseiller Henri Tessault
Secondé par le conseiller Eugène Cédilotte
Que le siège de monsieur Joseph Boivin
comme conseiller municipal au siège
no 5 soit déclaré vacant parce qu'il a
négligé pendant trois mois consécutifs
de se rendre aux assemblées du conseil
et que son remplaçant soit nommé à
la prochaine assemblée spéciale du
conseil de cette municipalité tenue à cette
fin.

adoptée

7-11-49

Proposé par le conseiller Eugène Ledilotte
 Secondé par le conseiller Henri Terrault
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Sinai Brousseau; Entretien Monte Chapleau #10.¹⁵
 Adlard Belanger " " Frontiers #15.⁰⁰
 Imprimerie Formules Municipales, linotype #26.01

Adopté.

Proposé par le conseiller Eugène Ledilotte
 Secondé par le conseiller Roland Godard
 Que la séance soit levée.

Adoptée

Gaston Baudart Maire
 Geo Godard Sec. Trés.

M-3-50

Je soussigné Edouard Leonard ayant
 été nommé conseiller municipal du
 Canton Joly, jure sur les saints évangiles
 que je remplirai bien et fidèlement les
 devoirs de cette charge; et ce au
 meilleur de mon jugement et de ma
 capacité. Ainsi Dieu me soit en aide.

Casserment devant moi à Labelle
 ce quatrième jour de mars, mil-neuf-
 cent-cinquante.

Geo Godard Edouard Leonard
 Secrétaire-Trésorier.